

Quoi de neuf sur les Avenues ?

Gazouillis des Avenues, novembre 2014



Chers Amis,

Le vendredi 24 octobre 2014, M. Marini, maire de Compiègne, m'a reçu près d'une heure pour faire le point sur l'avenir du quartier des Avenues. Permettez-moi de vous en adresser le compte rendu.

La maison d'arrêts

Comme vous le savez, la maison d'arrêts doit fermer, en théorie fin 2015, en pratique sans doute un peu plus tard. Le terrain appartient à l'Etat. Il devrait être vendu à un promoteur puisque le PLU (Plan Local d'Urbanisme) exclut la construction d'équipements publics dans cette zone. A vue de nez, près de 30 logements devraient ainsi être bâtis sur ce terrain d'un hectare environ. Sur les contraintes de construction dans notre quartier (hauteur maximum en particulier), reportez-vous à la communication de M. Foubert dans notre deuxième *Bulletin des Avenues* (une photo aérienne avec indication des zones mentionnées dans ce texte peut être consultée – ainsi que le bulletin lui-même – sur notre site).

Haras et collège Jacques Monod

Les choses suivent leur cours en ce qui concerne le Haras. L'étude de « faisabilité économique-financière » est en train d'être réalisée. Une fois terminée, la construction pourrait être engagée : mais les crédits seront-ils au rendez-vous ? Je ne vous cache pas mes doutes sur ce point.

Pour ce qui est du collège Jacques Monod, il devrait être maintenu en l'état. Compiègne compte pourtant un collège de trop si l'on applique au pied de la lettre les règles en la matière. Les collégiens disposent désormais d'un gymnase (l'ancien manège du quartier de cavalerie transformé en gymnase lorsque le quartier Bourcier est devenu école d'Etat major).

Fermeture de l'internat de l'institution Guynemer, avenue Thiers

Ce bâtiment appartient à l'OPAC de l'Oise. Sera-t-il vendu à un promoteur pour y réaliser des logements ? C'est une solution souhaitable, pense M. Marini.

Voilà. *Nihil novi sub sole*. M. Marini a par ailleurs accepté de rédiger un texte pour notre prochain bulletin. Nous souhaitons en effet consacrer un numéro spécial aux arbres des Avenues, dossier que le maire actuel a eu à gérer dès son arrivée à Compiègne (fallait-il couper et replanter entièrement les arbres des Avenues, ou remplacer progressivement certains arbres ?). Nous avons également discuté quelque temps de l'ancien *club house* du golf (voir photo ci-dessous) : l'un des habitants de notre quartier possède en effet une documentation sur ce sujet. Nous lui serions reconnaissants de faire un article à l'occasion des 120 ans du club en 2016 (il a en effet été fondé en 1896), premier club de golf en France créé par des Français.

Pour finir, permettez-moi de lancer de nouveau un appel aux bonnes volontés. Je crois qu'il serait souhaitable que certains de nos adhérents repèrent et suivent de manière systématique les travaux réalisés dans notre quartier et nous alertent en cas de réalisations ou de projets malencontreux. M. Marini partage entièrement ce point de vue. Si vous vous sentez une âme de « veilleur », n'hésitez pas à vous manifester. Et, bien sûr, nous sommes ouverts à toutes vos suggestions : si vous voulez animer notre site, le nourrir d'informations, publier une monographie de votre maison dans notre bulletin ou sur notre site, nous en serons ravis !

Eric GEORGIN

président de l'Association des Avenues de Compiègne

